Partage de liens

Sommaire du Manuel

1 INTRODUCTION 2

2 ACCEDER AU MODULE PARTAGE DE LIENS ? 2

3 CONFIGURER UN SITE DE PARTAGE DE LIEN 2

4 CONFIGURER UN LIEN INTERNE 5

5 UTILISATION DU BLOC « PARTAGER LA PAGE » 6

5.1 AFFICHAGE DU BLOC 6

5.2 INSERTION DU BLOC DANS LE CONTENU D'UNE PAGE 7

[**Memento]**

Code couleur

X	Champ **obligatoire**.
X	Champ **non-obligatoire**.
X	Champ **non-valide**.
X	Champ **valide**.

1. Introduction

Le module *Partage de liens* propose des fonctionnalités qui permettent de partager simplement une page d'un site Change sur des sites de réseaux sociaux ou blogs comme par exemple *twitter*, *facebook* ou *delicious*.
Ce document décrit l'utilisation de ce module dans l'interface d'administration et sur les sites.

2. Accéder au module Partage de liens

Le module *Partage de liens* se situe au niveau des Modules, disponible dans la barre de menu principale de RBS|Change :

3. Configurer un site de partage de lien

Le module *Partage de liens* est prévu pour fonctionner avec deux grandes catégories de sites de partage de liens :

· **Les sites de type « bookmark** » (comme *digg.com*, *delicious* ou même *facebook*) qui offrent une vraie fonctionnalité de partage de lien.

· **Les sites de type « blog »** (comme *twitter* par exemple) qui permettent la saisie d'une URL vers une page d'un site à l'intérieur d'un billet ou d'un message.

Les deux types de sites peuvent être ajoutés dans l'interface d'administration en utilisant l'action « Créer » disponible sur le dossier racine de l'arborescence du module.

Faites un clic droit sur **Dossier racine** puis cliquez sur **créer** et enfin choisissez parmi les différents choix.

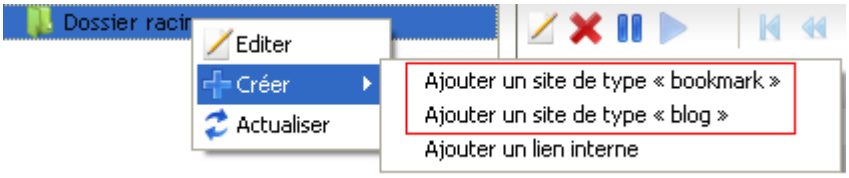

Vous ne pouvez configurer que des sites qui proposent des URL d'ajouts simples, de type « GET », où l'adresse de la page à partager est passée en paramètre direct de la requête (*cf.* Exemple 1 et Exemple 2).

http://digg.com/submit?**url**=http%3A%2F%2Fwww.rbs.fr%2F&**title**=Page+d%27accueil&bodytext=description+ici

Exemple 1 - partage d'une URL sur *digg.com*

http://twitter.com/home/?**status**=Page+d%27accueil+%3A+http%3A%2F%2Ftinyurl.com%2Fnw2j7x

Exemple 2 - partage d'une URL sur *twitter*

L'action d'ajout d'un site de partage ouvre le formulaire de saisie backoffice correspondant.

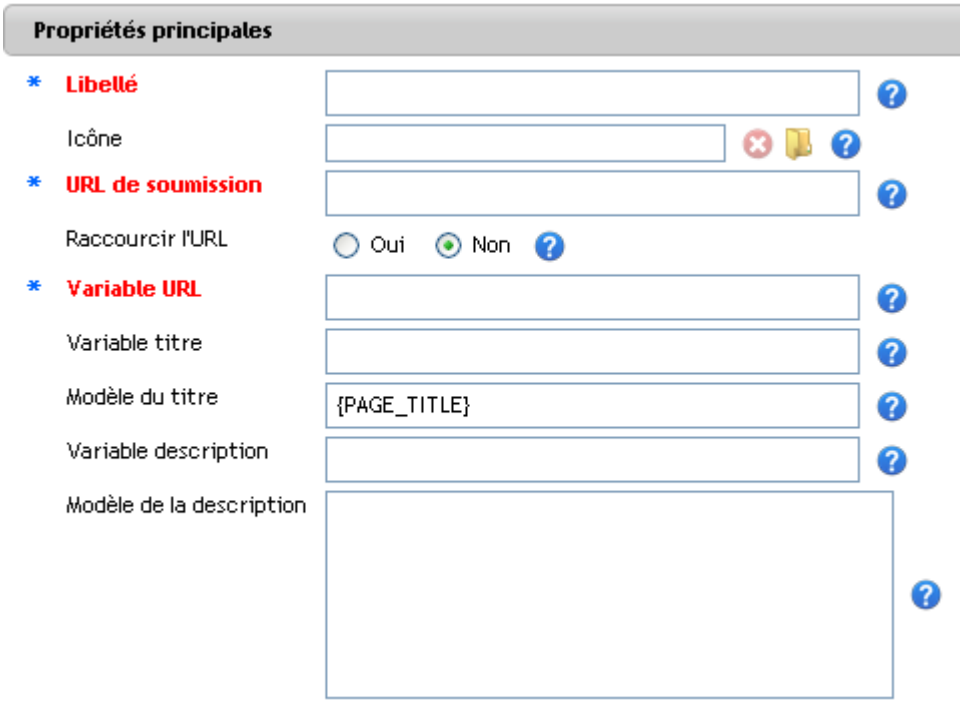

N.B	Les champs marqués par l'icône * (étoile bleu) sont obligatoires.

Il suffit alors de remplir les champs suivants :

- **Libellé** : Utilisé par l'interface d'administration uniquement.
- **Icône** : Icône utilisé par les blocs d'affichage pour représenter un lien. cette icône doit être en provenance de la médiathèque.
- **URL de soumission** :

  - dans l'exemple de *digg.com* (Exemple 1), elle correspond à la partie en rouge de l'URL,

  - l'URL doit contenir tous les éventuels paramètres fixes de la requête.

- **Raccourcir l'URL** :
  - active l'interconnexion avec le service de raccourcissement d'URL http://tinyurl.com.
- **Variable URL** (*site de type « bookmark » seulement*) : Correspond à la partie bleue et en gras de l'URL dans l'Exemple 1.
- **Variable titre** (*site de type « bookmark » seulement*) : Correspond à la partie verte et en gras de l'URL dans l'Exemple 1.
- **Modèle du titre** (*site de type « bookmark » seulement*) :

  - c'est la valeur du titre de la page à partager qui apparaîtra sur le site de partage.

  - dans l'Exemple 1 elle correspond à la partie verte et en gras de l'URL.

  - les chaînes {PAGE_URL} ou {PAGE_TITLE} seront respectivement remplacées par l'URL et le titre de la page partagée.

- **Variable description** (*site de type « bookmark » seulement*) : Correspond à la partie verte et en gras de l'URL dans l'Exemple 1.
- **Modèle de la description** (*site de type « bookmark » seulement*) :

  - c'est la valeur de la description de la page à partager qui apparaîtra sur le site de partage.

  - les chaînes {PAGE_URL} ou {PAGE_TITLE} seront respectivement remplacées par l'URL et le titre de la page partagée.

Remarque :

- Vous pouvez désactiver un site de partage en utilisant l'action « désactiver » (représentée à l'aide de l'icône dans la liste principale).
- Vous pouvez réactiver un site de partage en utilisant l'action « réactiver » (représentée à l'aide de l'icône dans la liste principale).
- **Seuls les sites de partage publiés (précédés d'une pastille verte dans la liste principale) seront représentés par le bloc « Partager la page ».**

4. Configurer un lien interne

Un lien interne permet un accès rapide à certaines fonctionnalités d'un site. Il vise à exécuter un code JavaScript au clic du visiteur et/ou le rediriger vers une page étiquetée. L'ajout d'un lien interne s'effectue en utilisant l'action « **Créer** » disponible sur le dossier racine de l'arborescence du module.

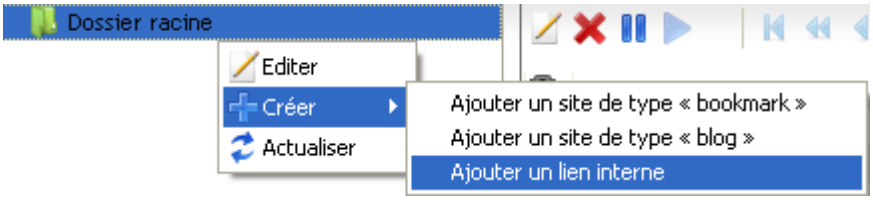

La fenêtre des propriétés s'ouvre :

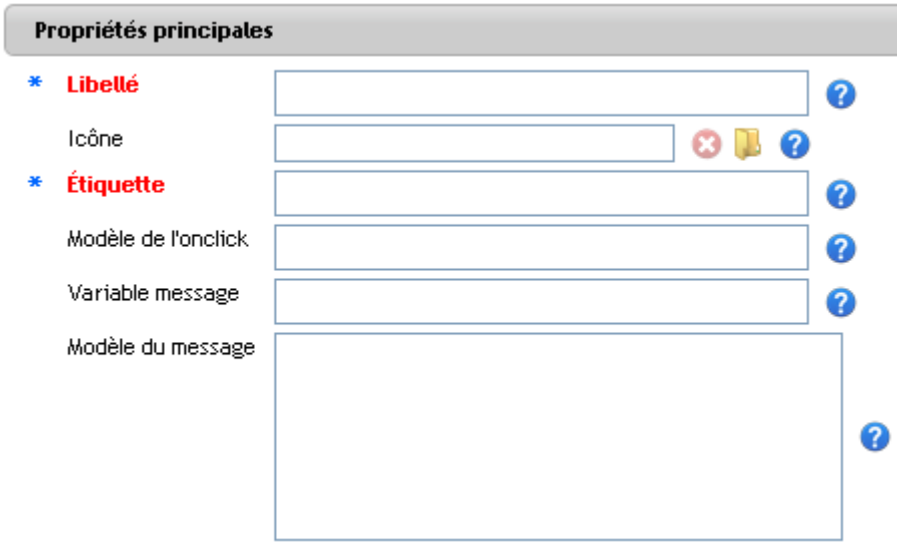

N.B	Les champs marqués par l'icône * (étoile bleu) sont obligatoires.

Il suffit alors de remplir les champs suivants :

- **Libellé** : Utilisé par l'interface d'administration uniquement ;
- **Icône** : Icône utilisé par les blocs d'affichage pour représenter un lien. cette icône doit être en provenance de la médiathèque.
- **Etiquette** : Etiquette de la page vers laquelle l'utilisateur va être redirigé.
- **Modèle de l'onclick** : Code JavaScript exécuté au clic sur le lien interne.
- **Variable de message** : Nom du paramètre de l'URL dans lequel le message sera placé.
- **Modèle du message** :
  - Message passé à la page de redirection.
  - Les chaînes {PAGE_URL} ou {PAGE_TITLE} seront respectivement remplacées par l'URL et le titre de la page partagée.

Remarque :

- Vous pouvez désactiver un site de partage en utilisant l'action « désactiver » (représentée à l'aide de l'icône dans la liste principale).

- Vous pouvez réactiver un site de partage en utilisant l'action « réactiver » (représentée à l'aide de l'icône dans la liste principale).

- Seuls les liens internes publiés (précédés d'une pastille verte dans la liste principale) seront représentés par le bloc « Partager la page ».

5. Utilisation du bloc « Partager la page »

5.1 Affichage du bloc

Le bloc « Partager la page » affiche séquentiellement les icônes des sites et liens internes publiés dans le même ordre que celui de l'interface d'administration. Un clic sur l'icône permettra au visiteur de recommander la page courante sur un site de partage ou de suivre un lien interne à Change.

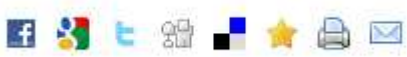

5.2 Insertion du bloc dans le contenu d'une page

Pour insérer vos partages de liens, placez-vous dans le bloc « Partager la page » qui est disponible dans la liste des blocs de votre page. Il suffit ensuite, de glisser-déposer le contenu dans la page.